



Compte rendu de la réunion de bureau du 08/01/2019

1 – Information des étudiants du Master développement local de l'UBO

Les étudiants du master développement local de l'UBO ont été missionnés afin de réaliser une étude sur le contrat de réciprocité entre le Pays du Centre Ouest Bretagne et Brest métropole. A cet effet, ils souhaitent interroger les membres des conseils de développement des deux territoires. Un questionnaire en ligne sera diffusé aux membres du Conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest :

<https://educ.sphinxonline.net/v4/s/p6vnoo> .

2 – Conclusions de la commission mer et littoral du Conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest.

Après 2 ans d'activité, François Arbellot, Yvonne Bouvet et Alain Ollivier ont procédé à la restitution des travaux de la commission dont l'objectif était d'identifier l'activité maritime, ses enjeux et ses perspectives d'évolution.

Pour y parvenir, la commission a mené une quinzaine d'auditions d'acteurs publics et privés, ses animateurs se sont déplacés à Concarneau afin d'avoir une meilleure connaissance des activités portuaires dans le sud du département et d'en mesurer les éventuelles complémentarités avec celles du port de Brest.

Les animateurs de la commission ont également été associés à l'élaboration de [l'observatoire de l'économie maritime développé par l'ADEUPa de Brest-Bretagne](#).

En résumé, la commission considère qu'étant donné la Richesse maritime du Pays de Brest, il a tout pour réussir à développer l'économie maritime et l'emploi malgré quelques fragilités du milieu naturel (pollution et changement climatique) et du milieu économique et social (donneurs d'ordres exogènes, gestions au fil de l'eau).

Elle propose donc aux élus de :

- **Construire un projet et une stratégie maritime pour le Pays de Brest ;**
- **Maintenir et développer l'emploi maritime** pour dépasser
 - Les difficultés de recrutement pour accroître l'activité et pour renouveler les personnels existants,
 - L'insuffisance des formations Professionnelles ;
- **Valoriser nos ports :**
 - développer la multi-activité et les complémentarités ,
 - activités maritimes : pêche, aquaculture, nautisme, tourisme, Construction et réparations, ...
 - autres activités économiques ;
- **Prendre conscience de nos atouts maritimes :**
 - réserver foncier portuaire, littoral et maritime (concurrence avec du tertiaire), SCOT maritime,
 - éducation et formations maritimes ;
- **Que fait-on de nos littoraux et de nos ports ? Elaborer un SCOT maritime !**

Dans le détail, les principales préconisations de la commission sont :

- Face aux incertitudes qui pèsent sur le secteur de la défense et sur les choix stratégiques de Naval Group, il semble important de réfléchir à **l'accueil de nouvelles activités maritimes partagées en Penfeld.**
- En matière de construction et réparation navale **porter l'innovation et le savoir-faire en valorisant les bureaux d'étude et l'ingénierie locale**
- Les énergies marines renouvelables constituent un enjeu majeur pour le territoire, il est proposé de :
 - **Créer un cluster spécifique EMR à Brest avec partenaires industriels (notamment de rang 1 type Damen, Naval group), institutionnels (Région, Brest Métropole, CCI,...) et d'innovations techniques**
 - **D'impliquer la population du Pays de Brest afin de lui faire prendre conscience des enjeux et de limiter les risques de conflits d'usage.**
- Tout le Pays de Brest est concerné par les emplois des filières pêche, aquaculture et algues, en mer, sur les littoraux, dans les terres, en ville, à la campagne. Ces activités contribuent à l'attractivité touristique et à l'image du Pays de Brest. Il conviendrait donc de :
 - **S'appuyer sur un milieu et un acteur exceptionnel : le parc naturel marin d'Iroise, pour faire du Pays de Brest une terre d'expérimentation,**
 - **soutenir les ports en s'appuyant sur des acteurs polyvalents, ancrés sur le territoire.**
 - **De mettre en valeur les activités par une labellisation « produit marin d'Iroise »**
- L'enseignement supérieur et la recherche, reconnus au niveau international, constituent un atout essentiel pour le Pays de Brest avec 24 unités de recherche, 730 chercheurs et enseignants-chercheurs et 1600 étudiants. Il apparaît donc indispensable de :
 - **Développer des coopérations internationales autour du bassin Brest-Roscoff-Concarneau**
 - **Affirmer le territoire comme « zone atelier », porteur d'une dynamique économique**
 - **Favoriser le passage de la recherche à l'activité économique et à l'acceptabilité sociale dans le Pays de Brest**
- Le nautisme représente le tiers des emplois finistériens liés à la mer et au littoral dans 3 activités : Les activités encadrées du nautisme (84 structures et 235 ETP), Les activités de services, commerciales et industrielles (151 établissements, 1 100 ETP) et Les ports de plaisances pour un minimum de 40 emplois ETP. Néanmoins, ce secteur témoigne de fragilités et demanderait plus de soutien. Plusieurs pistes d'actions sont proposées :
 - **Construire une image à capitaliser pour le tourisme et l'attractivité du Pays de Brest**
 - **Mettre le nautisme, et par lui, la maritimité au cœur de la stratégie « Pays de Brest »**
 - **Créer, coordonner et promouvoir les circuits et les étapes de plaisance des abers à la presqu'île en passant par la rade et ses rivières**



- **S'appuyer sur la plaisance pour développer et dynamiser les économies portuaires,**
- **Aider à la structuration de la gouvernance du secteur au niveau du Pays de Brest dans une logique de cluster (type *Cornwall marine network*)**

Suite à cette présentation, Yves Jullien, co-animateur du groupe de travail « Rade de Brest, considère que ces réflexions entrent en résonnance avec le travail fait sur la Rade de Brest. Les propositions qui avaient été faites peuvent certainement être étendues à l'ensemble du Pays de Brest. Il est donc très important de ré interpeler les acteurs publics territoriaux.

François Arbellot considère qu'il est urgent de sensibiliser les acteurs au potentiel de développement que représentent les activités liées à la mer et au littoral.

L'enjeu, pour Frédéric Druais est de réussir à développer la valeur ajoutée dans le territoire en facilitant l'installation des entreprises, notamment les plus innovantes, de façon à ce que les investissements réalisés en matière de recherche-développement puissent se concrétiser par des créations d'emploi dans le Pays de Brest.

Concernant la sensibilisation du public, qui passe aussi par les enfants, Bernard Collobert remarque que la population scolaire ne bénéficie pas partout des mêmes actions, malgré des conditions locales favorables, du fait de la présence de centres nautiques, du parc marin...La sensibilisation de la population scolaire dépend avant tout des volontés politiques locales.

Le Comité des pêches souligne le problème d'image des métiers de la pêche et de l'aquaculture, et l'urgence d'un travail de sensibilisation et d'information à mettre en œuvre.